BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

A.S.B.L

# Maison de la laïcité
Morlanwelz

# LE COURRIER LAÏQUE
## N°108 octobre 2012

**20 et 21 octobre : nous participons**
**Venez nous rendre visite!**

www.walloniebienvenue.be

Wallonie
Week-Ends Bienvenue

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26

# Dans ce numéro


| | |
|---|---|
| 20 et 21 octobre : « Wallonie Week-Ends Bienvenue »<br>Nous participons ! | p.3 |
| Campagne Enseignement 2012 : rencontre du 3 septembre avec Monsieur Christian Moreau, 1er Echevin | p.5 |
| Echos de la conférence du 14 septembre *« Valeurs maçonniques »* | p.8 |
| 11 et 25 septembre : atelier d'art floral | p.9 |
| 8 et 22 octobre : atelier d'aquarelles | p.10 |
| 1, 8 et 22 octobre : cours d'italien | p.10 |
| 4 octobre : cinéma des résistances *« Et maintenant on va où ? »* | p.11 |
| Echos de la conférence des « lundis du Préau » du 17 septembre | p.13 |
| Les parrainages laïques de septembre | p.14 |
| Euthanasie : l'Ordre des médecins serait-il conservateur ? | p.15 |
| Après le 22 septembre - la ï cité critique | p.16 |
| Quinze siècles de combats pour un idéal | p.17 |
| 15 octobre « Les lundis du Préau »<br>12h : notre repas mensuel<br>14h15 : conférence *« La Birmanie : terre de contraste »* par Jacques Bruart et Colette Philippart<br>**Participation au choix : le repas, la conférence et le goûter : 15 €**<br>**Le repas : 12 €**<br>**La conférence et le goûter : 3 €** | p.20 |



Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26
Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be
Site internet : www.morlanwelzlaicite.be
Compte de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz
IBAN n° BE76 0682 1971 1895



**LE COURRIER LAÏQUE**
**Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise**
**Couverture : Bertrand Aquila**

# Samedi 20 et dimanche 21 octobre :
# « Wallonie Week-Ends Bienvenue»
# Nous participons !

Le projet « Wallonie Week-Ends Bienvenue » a été initié dans le but de faire découvrir, aux touristes mais aussi aux autochtones, la chaleur de vivre de notre Wallonie.
Ses objectifs : partager les joies, les différences, les passions des villages et celles de leurs habitants : artisans, artistes, gastronomes, épicuriens, conteurs, mais aussi les activités culturelles, associatives ou d'éducation permanente de notre commune.
**La Maison de la Laïcité de Morlanwelz s'inscrit, pour la troisième fois, dans cette initiative.**

**Pourquoi ?**

De mois en mois, la Maison de la Laïcité prend sa place dans notre cité.
De plus en plus de personnes franchissent nos portes à l'occasion des diverses activités que nous organisons. Pas toujours évident, car une Maison de la Laïcité est encore perçue comme un lieu réservé alors qu'elle est ouverte aux membres comme aux non-membres.
Nos seules conditions : respecter la liberté d'expression, vouloir le maintien d'une société démocratique, respecter les différences et n'imposer aucune croyance tout en respectant leur expression si elle est empreinte de tolérance.
Voilà pourquoi nous participons au projet « Wallonie Week-ends Bienvenue » afin de nous faire mieux connaître.

**Le thème de cette année : Présentation et découverte de nos activités**

Sous forme de stands répartis dans notre salle, nous présenterons nos activités :
Ciné-club, conférences, animations des lundis du Préau, démonstration des ateliers d'art floral et d'aquarelles, nos services (accueil, écoute, cérémonies laïques...).
Une de nos membres exposera les bijoux qu'elle réalise.
Ce sera aussi l'occasion de découvrir le jeu EXPLI-CITY sur PC et de vous amuser dans les dédales de la Démocratie et, si vous souhaitez en savoir plus en vous inscrivant à une des prochaines sessions de ce jeu.
Nos locaux sont ouverts les deux jours de 10h à 18 heures.

**Pendant ces deux journées : notre bar sera ouvert en permanence ainsi qu'un bar à soupes et une petite restauration.**

# Week Ends Wallonie "Souvenir"

***Quelques photos nous rappelant notre participation à ce projet en 2008 et 2010.***

# Campagne Enseignement 2012

## Le 3 septembre dernier : Rencontre d'une délégation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec Monsieur Christian Moureau, 1er Echevin

Monsieur le Bourgmestre Jean Fauconnier, empêché, était remplacé par Monsieur Christian Moureau, accompagné de Monsieur François Devillers, 4ème Echevin.

Au matin du 3 septembre, comme ce fut le cas dans de nombreuses villes et communes de Wallonie et de Bruxelles, le Centre d'Action Laïque avait souhaité que des délégations rencontrent les Echevins de l'enseignement afin de leur présenter nos préoccupations en matière d'enseignement.
Les laïques de Morlanwelz avaient répondu présents à cet appel.
Ce contact fut l'occasion, outre notre intervention que nous publions ci-après, d'échanger nos préoccupations communes en matière d'enseignement.
Toutes les personnes présentes ont marqué autant leur attachement à l'enseignement officiel que leurs inquiétudes face aux difficultés que rencontre le milieu éducatif.
Mais ce fut surtout les pistes présentées dans la dernière brochure du CAL invitant à penser l'école autrement qui étaient le but de notre rencontre.

**Texte présenté lors de cette rencontre**

« Nous vous remercions d'abord d'avoir accepté de nous rencontrer, en ce matin du 3 septembre, à l'heure de la rentrée des classes de l'enseignement fondamental et plus particulièrement de l'enseignement primaire.

Ce matin, nous voulons vous remettre un cartable, non pas pour vous joindre aux élèves des classes primaires de Morlanwelz, mais pour vous transmettre un message positif, preuve de notre attachement à l'enseignement et plus particulièrement à l'enseignement public, à l'école de tous pour tous.

Depuis (trop) longtemps, une certaine « sinistrose » accompagne tout discours sur l'école : l'école va mal, elle ne remplit pas ses fonctions, elle fait peur, elle tourne le dos au monde, elle coûte cher.

Pourtant, les dysfonctionnements de notre système scolaire sont connus depuis longtemps, et pas besoin d'une éienne enquête pour les relever.

Face à cette situation, faut-il rechercher le ou les coupables ? Se poser la question de « à qui la faute » ?

Il faut donc des pistes pour en sortir et c'est bien tout le système et ses finalités qui doivent nous conduire à revoir en profondeur et sans tabous tous les éléments constitutifs de l'école.

Des propositions sont sur la table, notamment celles du Centre d'Etude et de Défense de l'Enseignement Officiel, le EDEP, qui a publié ses « réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants ».

Si des réformes globales sont indispensables, elles prendront du temps et au quotidien, les élèves comme les enseignants ou toutes personnes intéressées par notre système scolaire devront faire avec les moyens du bord.

Ce matin, nous vous remettons deux brochures.
La première intitulée « L'école (in)égale », éditée en 2011 par le CAL, veut mettre en évidence l'enseignement face aux inégalités : un constat qui s'ajoutait à bien d'autres mais complété par des pistes de réflexion pour tenter de les réduire.
La seconde brochure, « L'école, moteur de progrès social », fait partie de la campagne 2012.
Dans cette brochure, le CAL met en avant diverses initiatives de divers Centres d'Action Laïque, notamment du Brabant wallon, de Bruxelles Laïque et du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.
Ce que nous pourrions appeler des chantiers se sont déroulés hors du cadre scolaire proprement dit, mais avec des soucis éducatifs primordiaux :

- développer la philosophie avec les enfants afin de former l'esprit critique par le développement d'une pensée autonome, raisonnée, non inspirée de dogmatisme ou de vérité toute faite ;
- la mise en place des activités qui renforcent l'intégration, l'autonomie et le bien-être à l'école ;
- un programme d'activités et d'apprentissages pour construire l'égalité des genres à l'école et le respect du droit à la différence.

L'égalité des chances n'est possible que si les revendications d'égalité se concrétisent, car nous pensons que tous les enfants sont doués pour l'étude et que l'échec scolaire est un dysfonctionnement du système éducatif.

Aussi, dans ce cartable se trouve également un crayon et une gomme :

- un crayon pour vous inviter, comme nous, à écrire les voies d'un avenir meilleur pour nos enfants ;
- une gomme, pour effacer les inégalités que, comme nous, vous avez certainement la volonté de voir disparaître.

Vous y trouverez aussi le mémorandum publié par le CAL de notre régionale « Picardie Laïque » pour les élections communales et provinciales de 2012, mémorandum que nous adressons à tous les partis politiques qui se présentent à ces élections.
Et si votre emploi du temps le permet, vous pouvez nous rejoindre à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz pour un petit déjeuner laïque qui nous attend.

**Pour la Maison de la Laïcité,**

**Yvan Nicaise,**
**Président.**

# Echos de la conférence du 14 septembre : *« Quelle actualité pour les valeurs maçonniques ? »*

S'il est un sujet qui pose question, c'est celui de la franc-maçonnerie, de ses valeurs, de son influence, de ses secrets, de la méconnaissance de cette société discrète. Et c'est en effet à un public venu en nombre et particulièrement attentif que Bertrand Fondu s'est adressé pour nous éclairer sur ce qu'est la franc-maçonnerie et ce qu'elle n'est pas, les valeurs qu'elle véhicule, le caractère initiatique de cette société, l'importance du libre arbitre, de l'égalité, de la fraternité, du respect des minorités.

Il a évoqué la différence entre le Grand Orient de Belgique et le Grand Orient de France, l'évolution historique entre courant déiste (Grande Loge de Belgique et Grande Loge Régulière) et courant issu du siècle des lumières (Grand Orient de Belgique et de France). La franc-maçonnerie défend des idées fondamentales dont la séparation des églises et de l'Etat, la défense de la citoyenneté responsable et de l'école laïque, le respect de l'autre et le débat d'idées.
Illustrant son exposé d'un conte montrant la disparité d'interprétation d'une même religion ou de la lecture d'un même livre, Bertrand Fondu a abordé le thème des religions imperméable à la laïcisation et la difficulté à s'émanciper des voies dictées par elles. Il a également dénoncé le danger de la déclaration de la Conférence des Nations Unies de

« Durban II ». Il a rappelé la difficulté à être franc-maçon dans des régimes totalitaires et rappelé le sort des francs-maçons dans les camps de concentration pendant la seconde guerre mondiale. Malgré les risques, faut-il renoncer à l'universalisme, à la dignité de tout être humain, à terrasser l'obscurantisme, à défendre la démocratie et la liberté de conscience de chacun ? Tout laïque - athée, agnostique ou croyant - se doit de défendre la démocratie et la liberté de conscience. Que ce soit par un chemin initiatique ou non. Après avoir répondu aux questions pointues du public, les discussions se sont poursuivies autour d'un verre.

**Dominique Patte**

## Jeudis 11 et 25 octobre : atelier d'art floral

La rentrée de l'atelier d'art floral s'annonce très bien.
De nouvelles personnes se sont inscrites et les deux groupes sont presque complets. En effet, pour que les groupes puissent fonctionner correctement, ils ne peuvent rassembler plus de 15 à 16 personnes. Quelques places restent disponibles. Si vous ou une personne de vos connaissances souhaite participer à cet atelier : inscrivez-vous rapidement.
Les heures resteront inchangées : de 10 à 12 heures et de 13 à 15 heures selon le groupe.

**Marie-Christine Cuchet**

## Lundis 8 et 22 octobre : atelier d'aquarelles

La rentrée de cet atelier s'est déroulée dans la bonne humeur habituelle et le nombre de participants permet encore de compléter ce groupe.
Rappelons que chacun, qu'il soit débutant ou confirmé, y reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture.
Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.
Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut dépasser 12 à 15 personnes maximum afin de permettre de dispenser conseils et assistance, toujours dans la bonne humeur.

**Anne-Marie André**

## Lundis 1er, 8 et 22 octobre : cours d'italien

Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte continue à être dispensé dans notre maison.
Il s'agit d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz.
Ces cours sont ouverts à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.
Il ne s'agit donc pas d'une formation scolaire aboutissant à un quelconque certificat ou diplôme et des notions de base sont nécessaires.
Ces séances sont animées par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz. Elles se déroulent de 17h30 à 19h30.

ANNE-DOMINIQUE TOUSSAINT PRÉSENTE
SÉLECTION OFFICIELLE
UN CERTAIN REGARD
FESTIVAL DE CANNES
Et Maintenant On Va Où ?
Après « Caramel »
le nouveau film de NADINE LABAKI
PRIMA TV S.p.A.
CHAOCORP
BANDE ORIGINALE DU FILM DISPONIBLE CHEZ naïve

# Le cinéma des résistances

*Le Ciné-club de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz*

**Jeudi 4 octobre 2012 à 20 heures**

**ET MAINTENANT ON VA OÙ ?**
**un film de Nadine Labaki**
(France, Liban 2011)

Film inscrit au programme de la Quinzaine *Force de femmes* se déroulant à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz du 21 septembre au 4 octobre 2012.
Sur le chemin qui mène au cimetière du village, une procession de femmes en noir affronte la chaleur du soleil, serrant contre elles les photos de leurs époux, leurs pères ou leurs fils. Certaines portent le voile, d'autres une croix, mais toutes partagent le même deuil, conséquence d'une guerre funeste et inutile. Arrivé à l'entrée du cimetière, le cortège se sépare en deux : l'un musulman, l'autre chrétien.
Avec pour toile de fond un pays déchiré par la guerre,
**Et maintenant on va où ?** raconte la détermination sans faille d'un groupe de femmes de toutes religions, à protéger leur famille et leur village des menaces extérieures. Faisant preuve d'une grande ingéniosité, inventant de drôles de stratagèmes, unies par une amitié indéfectible, les femmes n'auront qu'un objectif : distraire l'attention des hommes et leur faire oublier leur colère et leur différence. Mais quand les événements prendront un tour tragique, jusqu'où seront-elles prêtes à aller pour éviter de perdre ceux qui restent ?
Film touchant qui mélange bonheurs partagés et haines aveugles, tensions sanglantes et solidarités inébranlables. Quelques larmes donc, mais surtout beaucoup de sourires.

**P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)**
une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
Avec la collaboration de la Direction Générale des Affaires Culturelles du Hainaut - Secteur des Animations et de la Formation.
Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40
La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.
**VOITURAGE** gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

# Le 17 septembre dernier : Un « Lundi du Préau » baigné d'histoire de Morlanwelz.

Les habitués des réunions qui sont organisées un lundi après-midi par mois apprécient la diversité des sujets abordés et, de mois en mois, notre public s'agrandit.
La formule adoptée depuis peu combinant un repas suivi d'une conférence - chacun étant libre de participer à l'un ou l'autre, ou aux deux – semble répondre aux attentes de nos membres et sympathisants. Ce lundi de rentrée en fut la preuve : plus de 40 participants !
Après un repas préparé par Marie-Christine, notre Vice-présidente, Mimie Lemoine, notre Secrétaire et votre Président (il faut être cuistot bénévole pour s'impliquer dans notre comité…), la parole était cédée à Lucien Bouton, Past-Président du Cercle d'Histoire de Morlanwelz et membre de notre comité.
Le sujet abordé : « 2000 ans et plus d'histoire de Morlanwelz », soutenu par une projection où textes et illustrations se succédaient, fut développé d'une manière remarquable. Nous avons ainsi découvert ou redécouvert les richesses historiques, archéologiques et architecturales de Morlanwelz.

Chaussées et vestiges de villages romains, château fort et place fortifiée, abbaye de l'Olive, invasions, dominations, vestiges de Mariemont, …
Il fallait être présent pour voyager, avec Lucien, dans le temps.
A son exposé s'ajoutait les interventions pertinentes et passionnées de Morlanwelziens apportant des informations complémentaires ou anecdotiques.
En résumé : une conférence participative, bien dans l'esprit d'une maison comme la nôtre. A la fin de cette conférence, Lucien ne pouvait que se plier aux souhaits de l'assistance : aborder l'an prochain la période du XVIIIème siècle à ce jour.
ALORS RENDEZ-VOUS EST PRIS... et bon travail, Lucien !

**Yvan Nicaise**

# Les parrainages laïques de septembre

Nous sommes contactés régulièrement afin d'organiser des cérémonies de parrainage et de mariage laïques.
Durant le mois de septembre, deux parrainages se sont déroulés.

**Le 1er septembre :** parrainage de Zélie Pluquet, née le 27 août 2010, fille de Frédéric Pluquet et Magali Molle dont le parrain est Nicolas Pluquet et la marraine Clothilde Molle Finkel.

**Le 8 septembre :** parrainage d'Eden Moretti, né le 28 décembre 2011, fils de Carmine Moretti et de Valérie Thiele dont le parrain est Claudio Moretti et la marraine Hélène Thiele.

## PROCHAINEMENT

**Vendredi 16 novembre à 20h :** 10ème Soirée jazz avec « Lisa Rosillo Spanish Jazz Quintet Michel Mainil »
Réservation souhaitée. Entrée : 9 € - Prévente et réservation : 8 € - Etudiant : 5 €

**Mercredi 28 novembre à 19h30 :** « Garibaldi, Héros des Deux Mondes, père de la patrie italienne et républicain convaincu » par Bernadette Stimart. Conférence en collaboration avec l'association Vincenzo Bellini et ALBI (Association Laïque Belgo-Italienneà
Entrée : 2 € - Etudiant : 1 €.

## Euthanasie : l'Ordre des médecins serait-il conservateur ?

(Extrait d' « *Espace de Liberté* » de septembre 2012)

Suite à la parution du dossier « Euthanasie » dans le numéro de mai *d'Espace de Liberté* », nous en avons envoyé quelques exemplaires à l'Ordre des médecins, afin qu'il puisse informer ses membres de l'existence de ce document. La réponse, signée par le Président, ne s'est pas faite attendre : *« Le Bureau du Conseil national a bien reçu votre lettre du 18 juin 2012 et me prie de vous faire savoir qu'il ne peut répondre favorablement à votre demande. Il vous prie dès lors de bien vouloir reprendre les brochures livrées ».*

Loin de nous l'idée de froisser les blouses blanches qui président aux destinées de ce très progressiste Conseil. Il est vrai que cela ne fait que 10 ans que la loi dépénalisant l'euthanasie a été votée. Toutefois, nous tenons à informer les médecins membres de l'Ordre qui seraient intéressés par ce dossier qu'ils peuvent se le procurer au CAL, et gratuitement qui plus est.

## Euthanasie en France ? Pas pour demain !

Dans ce même numéro d' *« Espace de Liberté »* en préambule à un article signé par le Docteur Dominique Lossignol, (nos membres se souviendront de la remarquable conférence donnée le 16 septembre 2011 sur le thème « Choisir sa mort : un droit, une ultime liberté »), nous trouvons la citation suivante :
*« Ce serait une décision inutile et dangereuse. Si on suit l'exemple belge, ce sera au médecin de faire l'expertise, de prendre la décision et de tuer le patient. Il est donc expert, juge et bourreau. A-t-on déjà vu autant de pouvoir entre les mains d'un même homme ? Jamais ! Ma crainte est qu'une telle loi se transforme en droit, qui ensuite évolue en norme ».*
Tel est la réponse du Docteur Morel, Président de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAF) à la question de savoir ce qu'il pensait de l'instauration d'un cadre légal en France en matière d'euthanasie.

La suite de l'article « Mieux comprendre le Droit des conflits armés et la Justice pénale internationale » de Gilles Biaumet prévue pour ce numéro ne nous est pas parvenue. Elle fera l'objet d'une prochaine publication.

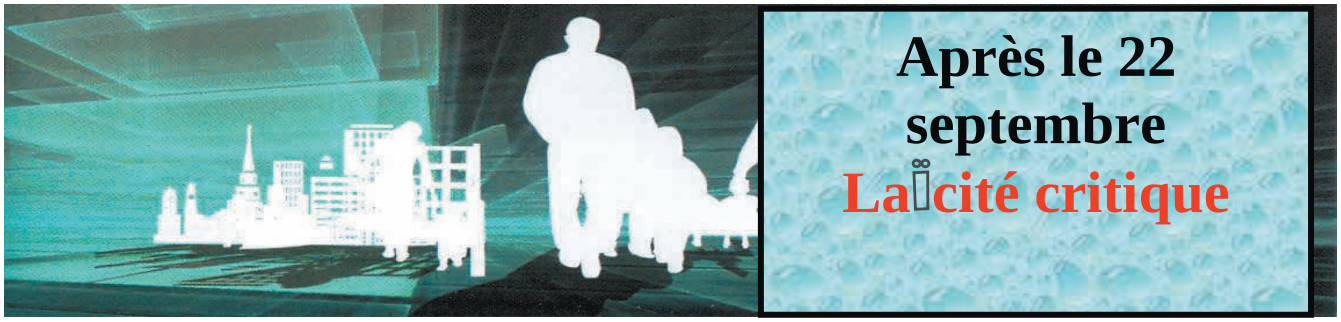


Au moment ou vous lirez ces lignes, cette importante journée du CAL au Palais des Congrès de Bruxelles aura rassemblé des centaines de participants dans les huit ateliers où interventions, témoignages, expressions artistiques, … se seront succédés.
Nul doute que ce fut un succès car les inscriptions étaient clôturées bien avant la date du 22 septembre. Et c'est bien ainsi.
Cela prouve la vigilance et l'engagement de laïques conscients des enjeux de société et de l'importance de la réflexion collective. L'un de ces ateliers était intitulé : Laïcité et religions avec la participation d'Henri Peña-Ruiz et Caroline Sägesser.
**Caroline Sägesser**, collaboratrice scientifique au Centre interdisciplinaire d'étude des religions et de la laïcité (CIERL) à L'ULB, est connue notamment par la publication de plusieurs études consacrées aux cultes et à la laïcité organisée. En 2010, elle a publié "L*e prix de nos valeurs"* aux éditions *Liberté j'écris ton nom.* Nous avons déjà fait référence à ses écrits dans des numéros précedents.

**Henri Peña-Ruiz**, philosophe et écrivain français est Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris. Il est reconnu internationalement comme spécialiste du rapport entre religion et politique, et plus précisément entre religion et laïcité. Il a eu l'occasion d'intervenir comme expert dans diverses instances. En 2003, il a fait partie de la Commission sur la laïcité présidée par Bernard Stasi.

Nous aurons certainement l'occasion de disposer des annales de cet atelier et d'en parler dans « Le Courrier Laïque ».
Entretemps, profitons d'un article publié dans le journal « Libération » du 23 avril 2011où Henri Peña-Ruiz donnait les clés pour comprendre comment l'idéal laïque a mis quinze siècles à s'imposer en France. La première partie publiée dans ce numéro se terminera avec **Copernic, Galilée et Descartes.**

Certaines situations semblent malheureusement être proches de l'actualité… voire identiques !

**Yvan Nicaise**

# Quinze siècles de combats pour un idéal

## Constantin et Théodose - « L'épée spirituelle et l'épée temporelle »

L'idée de laïcité s'est forgée à partir d'une réalité marquante dans tout l'Occident : la collusion du politique et du religieux. Collusion qui se manifeste dès Constantin et Théodose à Rome, lorsqu'on décide que le christianisme sera l'unique religion d'empire et que, notamment après Théodose, au IV$^{e}$ siècle après J.C., on détruit toutes les bibliothèques de l'Antiquité. Une époque terrible où va se forger le thème des deux glaives. L'épée spirituelle et l'épée temporelle. Celle de l'excommunication, **on exclut quelqu'un parce qu'il n'est pas dans la ligne.** Celle de la sanction physique qui tue. L'Eglise va se doter d'une orthodoxie en dehors de laquelle il n'y a qu'hérésie, c'est-à-dire dissidence. L'hérésie arienne est la première réprimée, dès le IV$^{e}$ siècle : elle niait la divinité du Christ, considérant qu'il était un prophète, un homme inspiré par Dieu, et non pas Dieu lui-même incarné. Or l'Eglise interdit qu'on nie l'incarnation, qui distingue notamment le christianisme du judaïsme (Moïse n'est que prophète, il n'est pas Dieu incarné). L'autre grande hérésie est celle des Cathares, au XII$^{e}$ siècle, également violemment réprimée : ils étaient accusés d'être des adorateurs du diable. Rappelez-vous l'ordre du légat du pape : *«Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens.»*

Cette collusion va durer en gros quinze siècles, de la fin du III$^{e}$ siècle à la Révolution française. Quinze siècles d'extrême violence, **liée au fait que la foi dicte la loi**. Cela se traduit par la production d'une normativité religieuse dans les relations personnelles, la sexualité, la conception de la famille, les rapports entre l'homme et la femme. Les trois monothéismes ont toujours consacré **la domination de l'homme sur la femme**, sans doute parce qu'on vivait dans des sociétés patriarcales, et tout religieux qu'ils étaient, ils avaient tendance à sacraliser les préjugés d'une époque. Quand Dieu de la Bible dit à Eve : *«Tes désirs te porteront vers ton mari et lui dominera sur toi»,* évidemment un croyant d'aujourd'hui peut se demander si c'est Dieu qui dit ça ou si ce sont les hommes qui attribuent leurs préjugés à Dieu.

## Luther et Henri IV - « Paris vaut bien une messe »

Huit guerres de religion en France après l'émergence du protestantisme et la critique des indulgences par Luther en 1517 vont conduire un roi, Henri IV, ancien protestant, à se convertir en 1593 au catholicisme par raison d'Etat et non par conviction. «Paris vaut bien une messe», aurait-il dit. Le summum de l'horreur est antérieur : le massacre de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, ordonné par

Charles IX et les Guise fanatiques, fait 3 500 morts à Paris (autant que les victimes des Twin Towers à New York).

L'acte d'Henri IV est une ouverture fondamentale : le roi se demande si une religion est indispensable pour qu'il y ait unité du royaume. Henri IV veut mettre un terme aux guerres de religion, et dans le sillage de Michel de L'Hospital, grand humaniste de l'époque, il rédige l'édit de Nantes. Un édit de tolérance, au sens où le roi, catholique, tolère, c'est-à-dire supporte - tolerare en latin signifie «supporter» - que certains de ses sujets soient protestants, qu'ils appartiennent à la religion qu'on appelait alors RPR (religion prétendue réformée). Cette tolérance institutionnelle implique cependant une inégalité. Les protestants ne tiennent pas leur liberté de culte de leur dignité d'homme qui doit être libre, ce que dira plus tard la Révolution française, ils la tiennent d'une autorisation donnée par le prince.

**Louis XIV - « Un roi, une loi, une foi »**

La preuve qu'il s'agit bien d'une tolérance arrive un siècle plus tard quand Louis XIV révoque l'édit de Nantes. Dans l'édit de Fontainebleau en 1685, il réinstaure une domination totalitaire du catholicisme, adoptant d'ailleurs une maxime éloquente : *«Un roi, une loi, une foi.»* Les persécutions contre les protestants reprennent. Dans son livre d'histoire, *le Siècle de Louis XIV*, Voltaire y voit la plus grande faute du règne du roi Soleil. Faute économique, car les protestants, pour des raisons théologiques, jouent un rôle déterminant dans l'économie ; faute humaine ; faute sociale (on assiste à un énorme exode des protestants vers le nord-est de l'Europe) qui implique un bouleversement de l'économie française.

**Les libres penseurs et les Lumières**

S'agissant des Lumières, on quitte le champ institutionnel pour la philosophie. Or, la philosophie en matière de laïcité remonte loin, puisque l'existence de Dieu est discutée depuis l'Antiquité.

**Socrate, Marc Aurèle et Cicéron - « La liberté de conscience et la loi naturelle »**

*«Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien»,* pensait Socrate. Cette réflexion fonde ce que j'appellerai le principe de la liberté de conscience. L'héritage stoïcien est très important. Il pose la liberté de la conscience, que Marc Aurèle, dernier empereur stoïcien, évoquait avec cette très belle image : celle d'une citadelle imprenable, intérieure. Cicéron propose une autre idée, très forte, dans son *De Re Publica* : il existe une sorte de loi naturelle en amont de la loi écrite. Cicéron s'inspire là d'Antigone, quand elle s'oppose à Créon qui veut la condamner car elle

a jeté à la dérobade une poignée de terre sur le cadavre de son frère, Polynice, pour qu'il soit inhumé. Elle va être emmurée vivante, et dans un dialogue très violent, Sophocle lui fait dire : *«Tu prétends m'interdire ceci au nom de la loi de la cité, mais il y a une loi plus profonde qui est la loi naturelle qui veut qu'on enterre son frère.»* C'est l'origine de ce qu'on appelle le *jus naturalis*, la théorie du droit naturel. Ce droit va se développer au fil des siècles, malgré les légistes du roi partisans du droit canon qui ne l'adoptent pas. Quand le droit canon dit que l'homme est pécheur, et à ce titre n'a pas de droits, et que les seuls droits sont ceux de Dieu, le droit naturel dit que l'homme, étant homme, a par nature des droits. Les philosophes se feront les héritiers d'un long cheminement, notamment à la Renaissance, où l'on revient à l'Antiquité.

**Copernic, Galilée et Descartes - «Et pourtant, elle [la terre] tourne»**

Je ne dirai pas que Descartes est un penseur du droit naturel, parce qu'il ne s'est pas penché sur la question juridique. Mais lorsqu'il dit dans ses «règles de la méthode» *«ne rien admettre pour vrai que je ne le connusse être évidemment tel»*, il oppose ce que j'appellerai le principe de raison au principe d'autorité. Des savants l'ont dit avant lui. En 1543, Copernic a acquis la conviction que le centrisme est une illusion de perspective, et qu'en vérité, c'est la terre qui tourne autour du soleil d'un double mouvement. Il ajoute en substance : *«Peut-être abusera-t-on contre moi des passages de l'Ecriture, à quoi je réponds que ce qui est affaire de mathématiciens doit être tranché par les mathématiciens et ce qui est affaire de théologie par les théologiens.»* Donc il revendique le droit de libre examen.

A quoi fait-il référence quand il parle des passages de l'Ecriture ? Au chapitre 13 du Livre de Josué, qui est en train de se battre sur les remparts de Gabaon. Pour parachever sa victoire, Josué a besoin que la nuit ne tombe pas et dit : *«Soleil, arrête-toi au-dessus de Gabaon.»* Et le soleil se serait arrêté dans le ciel. Moyennant quoi, Copernic, qui conteste les mouvements du soleil et de la terre, sera condamné par l'autorité catholique mais aussi par Luther au nom d'une lecture littérale de la Bible. Descartes se rallie secrètement à l'hypothèse copernicienne et galiléenne. En 1632, Galilée l'a en effet reprise, cela lui vaudra une condamnation de l'Eglise qui l'oblige à se rétracter (*c'est le fameux «Et pourtant elle tourne»* qu'il aurait dit en aparté).

**Nous publierons la fin de cet article dans le numéro 109 de novembre 2012**

Source ; Journal « Libération » du 23.04.2011

## 15 octobre à 14h15 : Lundis du Préau
## *« La Birmanie : terre de contraste »*

Pour la réunion des « Lundis du Préau », de ce mois, nous vous proposons une conférence s'appuyant sur de nombreuses photos sur grand écran intitulée :
***« La Birmanie : terre de contraste »*** présentée par Jacques Bruart, membre de notre Conseil d'administration et Colette Philippart, son épouse.
Jacques et Colette nous présenteront le récit de leur voyage dans un pays dont le nom officiel est, depuis 2010, la République de l'Union du Myanmar.
Ce sera aussi l'occasion de découvrir notamment la beauté des pagodes de la région de Mandalay et des temples de Bagan mais aussi les réalités d'un pays dirigé pendant des dizaines d'années par des régimes militaires, où se côtoient diverses religions, avec une prédominance bouddhiste importante.
Ce pays est régulièrement secoué par de nombreux conflits ethniques.
Entrée : 3 € comprenant le goûter et le café en fin de conférence.

## Lundi 15 octobre
## à 12h30
## Notre repas mensuel

**Bienvenue à partir de midi**

***MENU***
***Filet de lotte au lard fumé***
***et aux deux poivrons***
***Purée***
**…..**
***Dessert***
**……**
***Café***
**……**
***12 €***

Réservation jusqu'au jeudi 11 octobre.
Téléphone : 064/ 44 23 26
Mail : laicite.mlz@skynet.be